

COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 28 FEVRIER 2017

Date de la convocation :
21 février 2017

Nombre de conseillers :
- en exercice : 10
- présents : 7
- votants : 7

L'an deux mil dix-sept, le 28 février, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme GAUME Marie-Jo. - Maire.

Etaient présents : Mme CHOPIN, Mme DEGAS, Mme GAUME, M. GUINEHEUX, M. LARDEUX, M. LAURENT, M. POCHE

Etai(en)t excusé(e)(s) : Mme BALLU, M. MALTAVERNE, Mme PLANCHENAU

Secrétaire de séance : Dominique GUINEHEUX

D2017-06 : SUBVENTIONS 2017

Le Conseil municipal, après étude des demandes et après en avoir délibéré,

DECIDE d'octroyer, pour l'année 2017, les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS COMMUNALES :

Comité des fêtes Anim'Ta Commune	500 €
Club de la Bonne Humeur	50 €
Ecole ND de Pontmain (OGEC - sorties scolaires)	1 470 €
TOTAL	2 020 €

ASSOCIATIONS EXTRA COMMUNALES :

Association d'Aide aux Handicapés du Haut Anjou	30 €
Association des Conjointes Survivants de la Mayenne	20 €
Chambre des Métiers de la Mayenne	50 €
Collège St Joseph Segré	50 €
Comice Agricole du canton de Craon	20 €
France Alzheimer	50 €
MFR de l'Hippodrome Craon	50 €
Prévention routière – Comité Départemental 53	30 €
Télé Proton 53	50 €
Secours Catholique – Délégation de la Mayenne	50 €
TOTAL	400 €

S'ENGAGE à reprendre les crédits nécessaires au Budget Primitif 2017.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302514-20170228-D2017-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2017
Publication : 09/03/2017

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 07 mars 2017.
GAUME Marie-Jo., Maire


